

L'enseignement des disciplines artistiques à l'école

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Assemblée nationale
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

L'ENSEIGNEMENT
DES DISCIPLINES
ARTISTIQUES À
L'ÉCOLE

2004
Rapport présenté par
M. Jean-Michel Bichat

Type de saisine : Autosaisine

Type de texte : Avis et Rapport

Traité par : Section du Cadre de vie

Adopté le : 11/02/2004

Mandature : 1999-2004

Rapporteur :

Bichat Jean-Michel

[Télécharger le texte](#)

[Télécharger la fiche de communication](#)

PRÉSENTATION

Notre société est parfois schizophrène. Célébrée dans le discours, l'éducation artistique et culturelle demeure négligée dans la pratique. Il importe aujourd'hui de dépasser cette contradiction pour qu'enfin la sensibilisation aux arts cesse de n'être que le « supplément d'âme » de notre système éducatif. C'est pourquoi les propositions formulées par le Conseil économique et social s'inscrivent dans une démarche visant à accorder à l'enseignement des disciplines artistiques la place qui devrait être la sienne.

Descripteur Eurovoc :

éducation artistique, France, pays UE, enseignement primaire, enseignement secondaire

Domaine Eurovoc :

Education et communication